

CERF FORMATION PROGRAMME DE FORMATION

Addictions, TCA et comorbidités

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

4.00 jour(s)
28:00 heures

Public

Tout professionnel du soin et de
l'accompagnement

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Comprendre les mécanismes addictifs et TCA
Identifier les comorbidités associées
Ajuster la posture professionnelle
Repérer les situations à risques

Programme

Définition et enjeux de l'addiction
Mécanisme de dépendance
Régulation émotionnelle et addiction
Compulsion et répétition
Addictions et trauma
Etats limites, TCA et dépendance relation d'aide et cadre
Travail pluridisciplinaire
Place du corps et des émotions dans la régulation
Analyse de situations professionnelles évaluation et intégration des acquis

Méthodes et supports

Apports théoriques
Etudes de cas pratiques
Echanges

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.